



Compte-rendu du CTL du 20 avril 2022

Un CTL était convoqué le 20 avril dernier pour examiner les propositions faites par les agents dans le cadre du fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail.

Rappelons que **ce fonds a été gagné à l'issue des négociations de début octobre 2021** en même temps que :

- Les primes de 250 euros pour les cadres C et assimilés, 170 euros pour les cadres B, 120 euros pour les cadres A inspecteurs, tandis que la DG ne souhaitait verser qu'une aumône de 100 euros pour tout le monde.
- Les promotions qui ont aussi été abondées pour 2022, passant à 150 –au lieu des 100 proposées initialement.

Tout cela grâce au rapport de force créé par les agents. La mobilisation a aussi permis, l'ouverture de négociations sur de l'indemnitaire pérenne au premier semestre 2022.

Évidemment, tout cela reste insuffisant !

Dans le cadre du fonds pour l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de travail des agents le budget du Tarn est de 49 761 €.

Certes, les organisations syndicales du Tarn ne sont pas dupes. Des miettes sont distribuées aux agents en cette période électorale. Mais, afin que cette somme bénéficie bien au personnel DGFIP du Tarn, les organisations syndicales se devaient de trouver un accord majoritaire aux diverses propositions présentées. En effet, en cas d'absence d'accord, les fonds seraient réalloués aux directions ayant obtenu un accord majoritaire au-delà de leur enveloppe.

Notre direction avait demandé aux agents de faire remonter leurs aspirations quant aux améliorations qu'ils souhaitaient pour leur cadre de vie. Certains l'ont fait à titre individuel, d'autres à travers des réunions de service. Toutes les idées ont été examinées.

La grande majorité portait sur l'aménagement des espaces de convivialités, plantes vertes dépolluantes, boîtes à livres, vélos électriques

Afin de répartir au mieux ce budget, et pour répondre aux demandes des collègues, il a été choisi de privilégier les espaces conviviaux dont un maximum de personnes peut profiter.

- Ainsi au CFIP de Castres, la salle de cafétéria vétuste et exiguë va être entièrement rénovée et agrandie avec un mobilier coloré et confortable.
- De même au CFIP d'Albi, le mobilier de la cafétéria sera changé. Un cofinancement d'une nouvelle machine à café est prévu avec l'association de gestion de la restauration et une pergola extérieure, avec des bancs et tables, permettra de prendre son repas ou sa pause en extérieur.
- Concernant les deux sites de la Direction qui doivent déménager à la Cité, l'achat de 2 vélos électriques est prévu, facilitant les conditions de travail des agents techniques notamment. Une enveloppe complémentaire leur est également affectée
- Concernant les autres sites du département, les remontées d'idées n'ont pas toujours permis d'établir un projet précis et son financement. De plus, certains locaux sont neufs et semblent bien équipés. Une enveloppe financière est ainsi laissée à la disposition de chaque site et sera utilisée par les collègues selon leurs aspirations,

Nous avons cette opportunité d'utiliser cette somme dédiée à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de travail des agents du Tarn, et bien sûr nous l'avons saisi.

Mais nous sommes bien d'accord, 120, 170 ou 250 euros par agent, 49 761 euros pour l'ensemble des agents du département, c'est loin d'être satisfaisant et c'est bien loin d'être suffisant.

Ce que nous réclamons c'est une véritable reconnaissance de notre technicité avec une revalorisation conséquente du point d'indice.